

REGLEMENT TICKET COURSE 2010-2011

Le ticket course est un titre de participation ouvert à certaines compétitions FFS inscrites au calendrier fédéral (national ou régional) ainsi que pour les courses de promotion toutes disciplines. Il permet à des licenciés, non compétiteurs, de s'initier à la compétition ou d'y participer occasionnellement.

Le ticket course est vendu 9.75 € dont 3.80 € reviennent au comité d'organisation.

La durée de validité est limitée au jour de la course (voir dépliant « conditions générales » 2010-2011). Par conséquent, si une épreuve se déroule sur 2 jours l'organisateur devra délivrer un ticket par jour. Le ticket course ne donne pas lieu à l'obtention de point et son titulaire ne figure pas dans le classement national FFS.

Toutes les compétitions ouvertes aux tickets courses doivent impérativement figurer au calendrier fédéral (national ou régional) et ainsi disposer d'un codex (sauf pour les courses de promotion).

Nous vous rappelons que vous devez obligatoirement demander un certificat médical, datant de moins d'un an à tous les bénéficiaires d'un ticket course.

Le Ticket Course peut être délivré comme suit :

- aux courses populaires de ski de fond régionales ou nationales inscrites au calendrier FFS,
- au Championnat de France Masters de Ski Nordique,
- Freestyle, Snowboard : aux courses inscrites au calendrier régional ou national à l'exception des Championnats de France,
- Télémark, Roller ski : aux courses inscrites au calendrier régional ou national,
- Ski sur Herbe : aux courses sous l'appellation « Grand Prix » à l'exception des Championnats de France et Championnats de France « Jeunes »,
- * aux courses de promotion toutes disciplines,
- aux coureurs étrangers des pays limitrophes à la France participant à des compétitions régionales toutes disciplines, inscrites au calendrier FFS. A noter qu'ils devront impérativement présenter une licence validée par leur Fédération.
- aux coureurs étrangers des pays limitrophes à la France participant à des compétitions nationales de Ski de Fond, de Biathlon, de Saut et de Combiné Nordique (à l'exception des Championnats de France), inscrites au calendrier FFS. A noter qu'ils devront impérativement présenter une licence validée par leur Fédération.

** NB : Les Courses de Promotion sont des manifestations sportives réservées aux possesseurs d'un titre F.F.S (Licence Carte Neige « Pratiquant », « Compétiteur », « Dirigeant » ou « Ticket Course ») en cours de validité.*

Elles sont un élément moteur dans l'animation sportive des clubs. Elles permettent une découverte de la compétition dans un esprit convivial pour le plus grand nombre d'adhérents et principalement pour les jeunes.

Elles se déclinent dans toutes les formes de loisir sportif : Alpin, Fond, Saut à Ski, Combiné Nordique, Ski Freestyle, Ski de Vitesse, Snowboard, Télémark, Roller Ski, et Ski sur Herbe.

Les compétitions FFS Régionales ou Fédérales homologuées pour un classement en points FFS et les tests organisés par les ESF ne peuvent être considérés comme "Courses de Promotion".

Les commandes de « ticket course » se feront directement auprès de la FFS par le club FFS organisateur de l'épreuve. Elles devront se faire suffisamment à l'avance et aucun n° de « ticket course » ne sera attribué avant la réception du chèque de caution. Le cahier des charges des « tickets courses » est disponible auprès de la FFS.

Renseignements complémentaires : Service Vie Fédérale FFS : 04.50.51.98.75